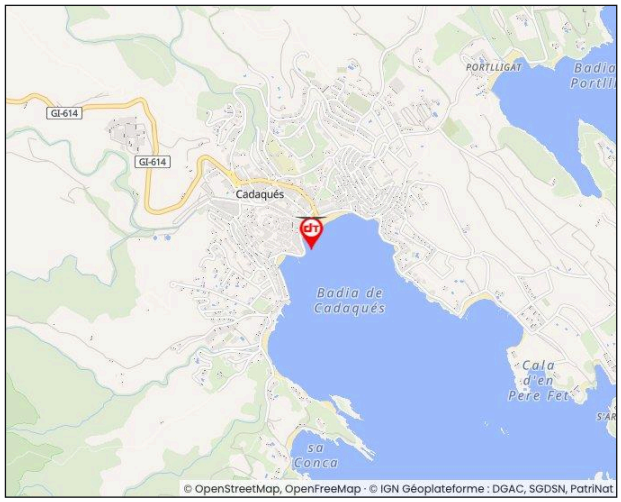
Phare de S'Arenella

Eau · Espagne

Coordonnées GPS	42.28755, 3.27765
Altitude	3 m
Hauteur maximale	120 m max
Accès	Accès à pied < 1 000 m
Aérodrome le plus proche	Roses Aerial Military Radar Helipad 3,8 km, direction O · spot 402 m plus bas
Référence du spot	316554



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC+01:00)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Sam. 21 nov.	07:14	07:45	17:21	17:51	9 h 35	07:45–08:28 · 16:38–17:21
Dim. 22 nov.	07:15	07:46	17:20	17:51	9 h 34	07:46–08:29 · 16:37–17:20
Lun. 23 nov.	07:16	07:47	17:19	17:50	9 h 32	07:47–08:30 · 16:36–17:19

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Roses Aerial Military Radar Helipad	Hélistation	3,8 km, direction O	405 m
Aérodrome d'Ampuriabrava	Aérodrome	14 km, direction O	1 m
Centre Medical du Cap Peyrefite Hélistation	Hélistation	21 km, direction NO	15 m
Aeròdrom de Viladamat	Aérodrome	25 km, direction SO	16 m

Description

Le prédécesseur du phare de Punta s'Arenella est une tour de guet. La côte catalane, à l'époque moyenne et moderne, était incertaine face au danger sarrasin et pirate, ce qui a conduit à la construction d'un vaste réseau de tours de guet, de forts et de routes de patrouille destinées à garantir sa défense. Le phare est situé précisément sur le sentier côtier entre Port de la Selva et Llançà. L'impuissance de Port de la Selva, à la fin du XIVe siècle, est documentée dans le « plaidoyer que ceux de La Selva [ancien nom de Port de la Selva] ont lancé et présenté au Pere Bertran, abbé du monastère de Sant Père de Rodes, que compte tenu du fait que dans le passé ils ont été pillés, détruits et battus par les Serrans [Sarrasins] ennemis de la Croix et qu'il existe un risque éminent de dommages irréparables plus importants en poursuivant ledit lieu par lesdits ennemis, comme audit endroit il …

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=316554

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Règles essentielles de la catégorie ouverte

Ce pays applique les règles européennes des drones (catégorie ouverte) ; il peut y ajouter ses propres zones et conditions.

- Hauteur maximale : 120 m au-dessus du sol, moins là où une restriction l'impose.
- Gardez toujours le drone à vue ; en vol en immersion, un observateur le garde à vue à vos côtés.
- Ne survolez jamais un rassemblement de personnes et respectez les distances de votre sous-catégorie (A1, A2 ou A3).
- Respectez les zones géographiques UAS : abords des aérodromes, zones interdites ou réglementées, espaces protégés, sites sensibles.
- Enregistrez-vous comme exploitant si le drone pèse 250 g ou plus ou porte une caméra (sauf jouet), et affichez le numéro sur le drone.
- Formation : attestation en ligne A1/A3 à partir de 250 g ou pour un drone de classe C1 ; certificat A2 pour voler plus près des personnes avec un drone de classe C2.
- Cédez toujours le passage aux aéronefs habités et posez-vous si l'un d'eux approche.
- Respectez la vie privée : pas d'images permettant d'identifier des personnes sans leur accord ; la prise de vue aérienne est interdite dans certaines zones.
- Vérifiez votre assurance responsabilité civile.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=42.28755&lon=3.27765
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.